



# **PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ DE PHILIPPEVILLE**

## **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

La Région wallonne et la commune de Philippeville ont confié aux bureaux d'études Espaces Mobilité et ICEDD la réalisation du plan communal de mobilité (PCM). Dans le cadre de l'élaboration de ce plan, le Collège Communal informe la population qu'une enquête publique est organisée **du 17 février 2023 au 04 avril 2023 à 10h00**.

Une présentation publique aura lieu le **mercredi 08 mars 2023 à 19h30** à la salle polyvalente du CPAS sise rue du château d'eau, 30 à 5600 Philippeville.

Sur la base de vos remarques et suggestions, les adaptations pertinentes seront apportées à l'étude, puis le PCM sera validé et sa mise en œuvre initiée.

### **Qu'est-ce qu'un Plan Communal de Mobilité ?**

La mobilité est une nécessité quotidienne pour tous : de l'école au bureau en passant par les commerces ou les loisirs, tous les usagers de la commune se déplacent. Le PCM prend en compte l'ensemble des déplacements, pour proposer des mesures concrètes permettant d'améliorer la mobilité de tous. Le PCM trace donc les lignes d'action et les priorités pour les 10-15 années à venir, en intégrant les aspects de mobilité, d'aménagement du territoire et de qualité de l'environnement.

### **Où en est-on ?**

Le diagnostic de la situation actuelle et la définition des objectifs et des enjeux ont été présentés au Conseil communal en séance du 19 janvier 2023. Sur cette base, des propositions concrètes ont été établies, avec des précisions apportées pour chacun des modes de transports : marche à pied, vélo, transports en commun, voitures et poids lourds. Les propositions ont été concertées avec la Région, le Collège et les Services techniques communaux.

### **Enquête publique :**

Le dossier est consultable **du 17/02/2023 au 04/04/2023 à 10h00 :**

- **Auprès du service mobilité :**
  - Chaque jour ouvrable de 9h00 à 12h00
  - Le 03 avril 2023 jusque 20h00
  - Sur rendez-vous auprès du service mobilité situé à l'administration communale (bureau au rez-de-chaussée), Place d'Armes 12 à 5600 Philippeville.  
Le rendez-vous doit être pris 24h à l'avance auprès de Madame Vertenten Elodie au 071/66 00 70 ou par email [elodie.vertenten@commune-philippeville.be](mailto:elodie.vertenten@commune-philippeville.be)
- **Sur le site de la Ville de Philippeville : [www.philippeville.be](http://www.philippeville.be) (dans l'onglet « enquête publique »)**

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 17/02/2023 au 04/04/2023 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de PHILIPPEVILLE, Place d'Armes 12 à 5600 Philippeville ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [elodie.vertenten@commune-philippeville.be](mailto:elodie.vertenten@commune-philippeville.be)

**La séance de clôture a lieu le 04/04/2023 à 10h à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil.**

A PHILIPPEVILLE, le 06/02/2023

La Directrice Générale F.F.,

C. CORMAN

Le Bourgmestre,

A. DE MARTIN